



Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Syndicat : Appel à candidatures

Lors de l'Assemblée Générale 2014 qui aura lieu le **14/02/2015** nous serons amenés à élire de nouveaux syndics conformément à l'article 16 de nos statuts.

Quatre sièges sont à pourvoir sur les 6 que compte le Syndicat:

- **pour une durée de trois ans (tiers sortant):**
il s'agit des mandats de **Michel REDON** et de **Patrice VANNESSON** (élus le 10/03/2012)
- **pour une durée de deux ans :**
Mandat de **Franck DANIEL** (élu le 22/03/2014), démissionnaire
- **pour une durée d'un an :**
Mandat de **Jean-Paul MARTIAL** (élu le 23/02/2013), démissionnaire

Afin de préparer ces élections, nous lançons donc dès maintenant un appel à candidature pour ces quatre mandats de syndics.

Que celles et ceux qui souhaiteraient intégrer le Syndicat se fassent connaître auprès du secrétaire de l'ASL et nous retournent la déclaration figurant au verso à :

Patrick LAGUIONIE - Secrétaire ASL—24 domaine Bois de Chartres - Tél 0556342053 - secretaire@boisdechartres.org

Le Syndicat est ouvert à tous et ne demande qu'à s'enrichir de nouvelles idées.

**La fonction de syndic ne réclame aucune compétence particulière, seulement l'envie de s'investir dans la gestion du domaine au sein d'une équipe.
Cette fonction n'est évidemment pas réservée aux hommes.**

ASL des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres – 3, domaine du Bois de Chartres -BP 26 – 33760 TARGON - Siren 352 100 481
www.boisdechartres.org



Déclaration de candidature au Syndicat

Je soussigné(e) :

membre de l'ASL des propriétaires du Domaine du Bois de Chartres et agissant en qualité de :

propriétaire, propriétaire indivis, usufruitier (*rayez la mention inutile*)

du lot n° _____ et de _____ /10000^{èmes} des parties communes du lotissement

déclare me porter candidat à l'élection du Syndicat de l'ASL.

Signature du membre

Targon, le _____

À retourner à :

ASL des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres – 3, domaine du Bois de Chartres
BP 26 – 33760 TARGON

secretaire@boisdechartres.org Siren 352 100 481 www.boisdechartres.org



Déclaration de candidature au Syndicat

Je soussigné(e) :

membre de l'ASL des propriétaires du Domaine du Bois de Chartres et agissant en qualité de :

propriétaire, propriétaire indivis, usufruitier (*razer la mention inutile*)

du lot n° _____ et de _____ /10000^{èmes} des parties communes du lotissement
déclare me porter candidat à l'élection du Syndicat de l'ASL (renouvellement du tiers annuel sortant).

Signature du membre

Targon, le _____

À retourner à :

ASL des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres – 3, Domaine du Bois de Chartres
BP 26 – 33760 TARGON
secretaire@boisdechartres.org Siren 352 100 481 www.boisdechartres.org



Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Syndicat : Appel à candidatures

Lors de l'Assemblée Générale 2014 qui aura lieu le **14/02/2015** nous serons amenés à élire de nouveaux syndics conformément à l'article 16 de nos statuts.

Quatre sièges sont à pourvoir sur les 6 que compte le Syndicat:

- **pour une durée de trois ans (tiers sortant):**
il s'agit des mandats de **Michel REDON** et de **Patrice VANNESSON** (élus le 10/03/2012)
- **pour une durée de deux ans :**
Mandat de **Franck DANIEL** (élu le 22/03/2014), démissionnaire
- **pour une durée d'un an :**
Mandat de **Jean-Paul MARTIAL** (élu le 23/02/2013), démissionnaire

Afin de préparer ces élections, nous lançons donc dès maintenant un appel à candidature pour ces quatre mandats de syndics.

Que celles et ceux qui souhaiteraient intégrer le Syndicat se fassent connaître auprès du secrétaire de l'ASL et nous retournent la déclaration figurant au verso à :

Patrick LAGUIONIE - Secrétaire ASL—24 domaine Bois de Chartres - Tél 0556342053 - secretaire@boisdechartres.org

Le Syndicat est ouvert à tous et ne demande qu'à s'enrichir de nouvelles idées.

**La fonction de syndic ne réclame aucune compétence particulière, seulement l'envie de s'investir dans la gestion du domaine au sein d'une équipe.
Cette fonction n'est évidemment pas réservée aux hommes.**